AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-2-81 660742

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 70 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : J. THIAULT - Inscription à la C.A.P.P.P. N° 535 AD

BULLETIN n° 190 (Edition générale n° 2/81) du 24.02.81

TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

ESCA ou APOPLEXIE de la VIGNE

La lutte n'est possible qu'en période de total repos végétatif, par pulvérisation sur les bras et la souche, d'une solution d'arsenite de soude à raison de 1250 grammes d'arsenic par hectolitre d'eau. Cette dose correspond à 2,5 l. d'une spécialité titrant 500 g d'arsenic par litre. (Pyralesca double, Pyrarsène concentré, Prodalumnol double).

Ce traitement sera effectué une dizaine de jours après la taille, sur vignes attachées de préférence, en l'absence de gel et en choisissant une période de beau temps sec. La pulvérisation devra porter spécialement sur les plaies de taille, portes ouvertes à la pénétration du champignon. Il faut compter de 300 à 400 litres de solution à l'hectare. Eviter impérativement les surdosages et veiller à ne traiter que les vignes normalement aoûtées.

EXCORIOSE

Dans les parcelles où la présence de cette maladie a été décelée un traitement en cours d'hiver est conseillé (Bulletin n°189 du 22.01.81). L'intervention doit être aussi précoce que possible, dès Janvier mais peut s'effectuer jusqu'au début du gonflement des bourgeons, ensuite s'abstenir d'utiliser l'arsenite de soude, dont la phytotoxicité peut nuire au débourrement des yeux. Cette année, en raison du gel de Novembre qui, dans certains secteurs a détruit bon nombre d'yeux, le respect de cette recommandation s'avère impératif.

L'arsenite de soude s'avère le produit le plus efficace à cette époque. Il s'emploi à raison de 625 g d'arsenic par hectolitre d'eau soit 1,25 L. de spécialité commerciale (1/2 dose Esca). Ce traitement, effectué comme précédemment indiqué devra mouiller correctement la base des sarments (4 à 5 entre-noeuds).

Nous rappelons que l'arsenite de soude est un produit très toxique qui doit être manipulé avec des précautions particulières.

EUTYPIOSE

Mieux connue dans les Charentes sous la dénomination d'"Esca lent" ou de "Bras mort" cette maladie est implantée dans la région depuis de nombreuses années. Elle affecte comme l'Esca, les vignes âgées et plus particulièrement celles présentant de nombreuses plaies de taille. Le champignon en cause, récemment identifié, pénètre par les plaies et les recherches actuelles tendent à mettre au point une technique pour protéger ces plaies.

Une lutte curative ne paraît guère envisageable dans l'immédiat, la pénétration d'un fongicide actif sur le champignon n'étant pas résolue.

En préventif, il est indispensable de ne pas laisser séjourner (dans la parcelle) les vieux bois de taille qui sont sources de contaminations. En outre le badigeonnage des plaies avec du benomyl à raison de 20 g/l de produit commercial pourrait assurer une certaine protection.

.../...

P434

NECROSE BACTERIENNE

C'est la "maladie d'Oléron", présente dans une partie du vignoble de la zone des "Bois" en Charente-Maritime. Plus spécialement localisée dans les sols siliceux elle a été décelée dans une douzaine de communes. La gravité des dégâts varie selon les années et l'antériorité des foyers, dans certains cas il peut y avoir mort des ceps.

Les moyens de lutte actuels restent limités et insuffisants pour envisager l'éradication de la maladie, aussi convient-il de vivre au mieux avec.

En hiver il est conseillé de tailler précocement, Janvier, Février, en période froide de préférence, en l'absence de mouvement de sève. Pour éviter la propagation de la bactérie tailler à part les foyers et assurer une désinfection régulière des outils de taille en les trempant dans l'alcool ou une solution d'eau de javel. Les sarments, après la taille seront évacués, ou mieux, brulés sur place. Sur les ceps douteux, un ravalement sévère, doit être envisagé. Enfin, il convient de faire suivre la taille par une pulvérisation soignée sur l'ensemble de la souche de Bouillie bordelaise à 5 %.

ARBRES FRUITIERS

PSYLLES du POIRIER

Dans le cas de vergers très envahis, un traitement d'hiver est indispensable pour limiter les infestations de printemps en réduisant les populations hivernantes. La meilleure méthode de lutte pour parvenir à cette fin consiste à appliquer du D.N.O.C. (nombreuses spécialités) à raison de 600 g de m.a./hl sur les femelles avant les pontes après une période de 2 jours consécutifs de beau temps avec une température supérieure à 10°C. Mais les résultats des derniers essais réalisés par notre Service montrent qu'un traitement plus tardif, avec le même produit et à la même dose, sur les oeufs, est également très efficace.

Attention, les premières éclosions ou bien le débourrement représentent la fin de la période d'intervention possible avec le D.N.O.C.

A noter que les pyréthrinoïdes de synthèse suivants sont efficaces sur adultes essentiellement :

- décaméthrine (DECIS) = 1,75 g m.a./hl
- fenvalérate (SUMICIDIN 10) = 10 g m.a/hl
- perméthrine (PERTHRINE, AMBUSH) = 8,75 g m.a/hl

CLOQUE du PECHER

La lutte consiste à protéger les organes verts dès qu'ils apparaîssent. En fait, la meilleure époque pour réaliser le 1er traitement se situe lorsqu'on aperçoit la pointe verte de la 1ère feuille au centre des écailles (stade B). (il ne faut donc pas attendre l'apparition d'organes verts). Le 1er traitement sera suivi d'un second 15 jours après environ (plus ou moins selon la pluviométrie) et on utilisera une des matières actives suivantes : Captafol (120 g/hl), captane (250 g/hl), ferbame, thirame, zirame (175 g/hl).

Remarque : Pour les variétés de pêchers très sensibles à la cloque, il est utile de commencer la lutte par un traitement avant le stade B et 10 jours après la taille à base d'un produit cuprique (500 g de cuivre métal/hl).

SALON DE L'AGRICULTURE - 8 au 15 MARS

A l'attention des agriculteurs et conseillers visitant le Salon, nous signalons que le stand de la Direction de la Qualité du Ministère de l'Agriculture sera en partie consacré aux Avertissements Agricoles. Des Agents du Service se tiendront à ce stand : ils répondront aux questions des visiteurs, et pourront présenter les perspectives d'avenir des Avertissements Agricoles.

Implantation du stand : bâtiment 2, niveau 2, allée K, n° 330

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 24 Février 1981 - Précédente Note : Bulletin n° 189 du 22.1.81
N° du papier de presse : 535 AD.